



**HAUTES-PYRÉNÉES**  
LE DÉPARTEMENT

# Dossier de demande de soutien financier par le Fonds pour la Société Numérique

Fiche synthétique à destination des membres du CCFTHD

## Territoire

*Pop.* : 229 228 habitants, dont 140 450 hors zone conventionnée (61%)

*Densité* : 51,3 hab/km<sup>2</sup> (moyenne nat. : 114), 32,6 hab/km<sup>2</sup> en zone d'initiative publique

*Nb d'entreprises de plus de 20 salariés* : 242

*Part de résidences secondaires* : 31% au niveau du territoire, 40% en zone d'initiative publique

*Taux FSN* : 48,8% *Plafond FSN* : 465 €

*Lignes ADSL dégroupées* : 85% *Lignes ADSL inférieures à 3 Mbps* : 11,2%

## Articulation des initiatives publiques et privées

*CCRANT* : 18/11/2011, 06/12/2012

*Consultation ARCEP* : du 25 novembre 2015 au 25 janvier 2016

*Conventions de déploiement sur le territoire* : en cours de discussion depuis novembre 2015 entre ORANGE, l'Etat, le Département, l'Agglomération du Grand Tarbes et les villes de Tarbes et Lourdes. La signature devrait intervenir courant du 1er semestre 2016.

*Déploiements FttH d'initiative privée* : 13 communes (Orange) dont 12 sur la Communauté du Grand Tarbes et la ville de Lourdes, soit 36% des prises du territoire (40% de la population).

*Déploiements FttO d'initiative privée* : 35 communes (ORANGE), soit 69% des établissements professionnels.

## Objectifs de couverture à long terme (SDTAN)

*Adoption du SDTAN* : adoption du SDTAN le 8 février 2013. Il a fait l'objet d'une réactualisation qui a été adoptée le 23 octobre 2015.

*Couverture* : 61,6% des locaux résidentiels et professionnels couverts en FttH à horizon 2022 (dont 36% sur la zone d'initiative privée et 25,6% sur la zone d'initiative publique)

## Projet PHASE FSN – période de 6 ans 2016 – 2022

*Coûts du projet* :

Composante	Nb. prises	Coût total	Dont FSN	Coût/ligne	Calendrier
<b>Collecte</b>		5,11M€	2,1M€		
<b>Desserte FttH</b>	44 900	66,9 M€	15,9M€	1 490€	2018-2021
<b>FttH raccordements</b>	23 934	11,41M€	2,7M€	476€	2018-2027
<b>Desserte FttE de bâti. prio. (hors FttH)</b>		3 M€	0,75M€		2018-2020
<b>Montée en débit radio</b>	10 000	3 M€	0,75M€	300€	2017-2018
<b>Inclusion numérique</b>	3 300	1,32M€	0,5M€	394€	2017-2021
<b>Etudes</b>	-	1 M€	0,3M€		2017-2018
Coût total du projet : <b>91,74 M€</b> (dont <b>23 M€ de FSN</b> )					

### Notes sur les déploiements :

Les déploiements programmés consistent à financer, à horizon 2022, et en complémentarité des investissements privés FttH :

- **Une desserte FttH de 44 900 locaux résidentiels et professionnels** sur 87 communes, représentant :
  - 21 zones NRO,
  - 135 zones SRO,
  - ~2 100 km de câbles optiques à déployer.
- La collecte optique de 26 NRA non opticalisés desservant de l'ordre de 4 700 lignes téléphoniques et permettant la collecte de 21 NRO :
  - Opticalisation de 17 NRA propriété de l'opérateur Orange non opticalisé...
  - Opticalisation de 9 NRA ZO déployés par le département et non opticalisés
- La montée en débit radio, via le remplacement du réseau Wimax existant par un réseau LTE 4G fixe, qui permettra d'offrir des débits descendants de 30 Mb/s (5 Mb/s en débit montant) dans les zones mal desservies par la technologie ADSL (10 000 foyers éligibles).
- Le raccordement de sites prioritaires non encore desservis par le RIP1,
- Une **aide aux raccordements à des technologies d'inclusion numérique** (satellite, BLR, etc.) pour les logements et entreprises qui ne bénéficieraient pas d'un Haut Débit filaire de qualité, soit près de 11 000 locaux qui ne pourront pas bénéficier d'un débit filaire minimal de 3 Mbit/s après mise en œuvre des solutions de Montée en Débit ou FttH. Il est estimé que **3 300 raccordements seront subventionnés** sur la période 2016-2021 (pour un taux de pénétration de 30% de ces technologies).

*Porteur du projet (exerçant la compétence L1425-1) :* le Département des Hautes-Pyrénées.

*Maître d'ouvrage (si différent) :* il est envisagé de faire appel à une structure de portage de type SMO.

### Montage juridique :

L'hypothèse retenue concernant la construction du réseau est une intervention via des marchés de travaux. Le mode d'exploitation est en cours d'étude.

Le Département se laisse toutefois la capacité de faire évoluer son choix au regard des résultats de l'étude juridique d'analyse détaillée des montages prévue au deuxième semestre 2016.

Plan de financement :

	Département/ EPCI/autres	Région	Etat (dont FSN)	Europe (dont FEDER / FEADER)
Montant	52,6€	14,74M€	23 M€	1,4 M€
%	57,5%	16%	25%	1,5%

Calendrier des procédures (distinguer le cas échéant marchés de travaux et exploitation) :

**Etudes complémentaires sur le portage et le montage du projet**

ETAPES	DATES
Etudes du Département sur la gouvernance et la création d'une structure de portage	2ème semestre 2016
Etude approfondie du Département sur les plans d'affaires et montages juridiques	2ème semestre 2016

**Marché de travaux FttH/FTTE/Collecte**

ETAPES	DATES
Publication du DCE	T1 2018
Remise des plis par les candidats	T2 2018
Choix du titulaire	T4 2018

**Procédure d'exploitation / commercialisation**

ETAPES	DATES
Publication du DCE	T1 2018
Remise des plis par les candidats	T2 2018
Négociation	T3-T4 2018
Choix du titulaire	T4 2018

## Notes et commentaires (autres)

- La concertation avec les EPCI débutera au 1er semestre 2017, dès création des nouvelles EPCI,
- La montée en débit via l'offre PRM a été étudiée sur tout le territoire. Cependant, compte tenu des investissements conséquents déjà réalisés sur le réseau radio par le Département à travers son PPP, il a choisi de ne pas retenir cette technologie. Toutefois, des opérations de montée en débit pourront être réalisées à la marge si il y a une grande nécessité,
- La liste des sites prioritaires à raccorder en BLOM ou pré-Blom sera définie avec les EPCI dans le cadre de la concertation.